

# Les gardiens du temple laïque en campagne contre les crèches

Pour les bannir de l'espace public, les activistes de la loi de 1905 diffusent un

STÉPHANE KOVACS @KovacsSt

**POLÉMIQUE** Le « solstice d'hiver » approchant, voilà de nouveau la Fédération de la libre pensée en ordre de bataille contre les crèches de la Nativité dans les bâtiments publics. Une note vient d'être envoyée à tous les représentants départementaux, rappelant « les démarches à accomplir avant de saisir le juge administratif ». « On est dans la tendance au reflux drastique, se félicite Christian Eyschen, vice-président de la fédération. Partout où on a fait des recours, on a gagné ! Notre action, sanctionnée positivement par le Conseil d'État, a eu ses effets bénéfiques. »

À Béziers, c'est entouré de « représentants de cinq religions » que le maire apparenté RN - Robert Ménard a inauguré sa crèche dans l'enceinte de l'hôtel de ville, lundi dernier. Pour montrer qu'« elle n'est pas une polémique, pas une provocation, mais un trait d'union », explique-t-il. Comme l'an dernier, elle est disposée sur une table à roulettes, de manière à pouvoir la déplacer en cas de contestation. En 2017 et 2018, la justice avait estimé que l'installation portait atteinte à la loi de 1905 sur la séparation des Églises et de l'État. « Cette année, on a essayé de se conformer un peu plus aux préconisations du Conseil d'État, poursuit l'édile. Il y a quelque temps, le sous-préfet m'a envoyé un courrier apaisé, me rappelant les règles ; je lui ai répondu sur le même ton. Et je n'ai reçu aucune plainte. » Dans un communiqué, la Libre pensée de l'Hérault fustige toutefois « une crèche catholique, installée dans l'enceinte du bâtiment public de tous les Biterrois, investie d'un contenu prosélyte par le maire » et se dit « prête à déposer un recours ».

## Mise en avant des traditions

En revanche, il n'y aura pas - pour l'instant - d'autres plaintes, affirme Christian Eyschen. « De manière à ne pas affaiblir notre action en la matière, indique la note, il est recommandé de renoncer à toute action contentieuse - ce qui n'interdit pas une campagne locale de dénonciation - lorsque la crèche est installée soit sur le domaine public dans le cadre d'une animation commerciale ou festive (marché de Noël, par exemple), soit dans un bâtiment public n'étant pas le siège de la collectivité, ou lorsque la crèche s'intègre dans une tradition locale. »

Comme chaque année depuis 2016, la

région Auvergne-Rhône-Alpes s'apprête à mettre en place une crèche de Noël dans le hall du conseil régional. D'abord retoquée par le tribunal administratif, l'installation avait été autorisée en 2017, le président Laurent Wauquiez ayant pris soin de mettre en avant les métiers d'art et les traditions

santonnières régionales. « Si c'est une exposition, ça va ! tranche Christian Eyschen. On n'est pas des maniaques. »

À Toulouse, c'est une crèche vivante qui indispose certains. Elle se tiendra, pour la septième année consécutive, samedi prochain : « Tout l'après-midi, une quarantaine d'enfants et quelques adultes

entourés d'œuvres de Saint-Georges tableaux de Demolins, d'Autrement. Une « autorité subventionnée problème, c'est



Le maire apparenté RN de Béziers, Robert Ménard, dévoile la crèche de la Nativité, entouré de représentants dimanche, dans le hall de l'hôtel de ville. NICOLAS GUYONNET/HANS LUCAS

## Lieux publics, entreprises... Le pape

JEAN-MARIE GUÉNOIS [jmguenois@lefigaro.fr](mailto:jmguenois@lefigaro.fr)

POUR le pape François, la crèche de Noël est une affaire sérieuse. Elle est même un outil d'évangélisation qu'il convient de relancer. Ce qu'il a fait, dimanche 1<sup>er</sup> décembre, en se rendant dans la grotte de Greccio, à une centaine de kilomètres au nord-est de Rome, où Saint François d'Assise eut pour la première fois l'idée de réaliser une crèche vivante de Noël, en 1223. Là, le pape a signé une nouvelle lettre apostolique « Amabile Signum », « le signe merveilleux », pour que l'Église catholique remette, partout à l'honneur,

les crèches de Noël : dans les églises, dans les maisons mais aussi dans les lieux publics ! C'est une « belle tradition », a insisté François, elle a donc sa place sur « les lieux de travail, dans les écoles, les hôpitaux, les prisons, sur les places publiques ». Car elle est un « signe » qui peut susciter « l'étonnement et l'émerveillement » tout en « annonçant », avec « simplicité et joie », le « mystère de l'incarnation du Fils de Dieu ». Ce point fondateur du christianisme est un « événement unique et extraordinaire qui a changé le cours de l'histoire », a-t-il souligné en disant que la crèche est non seulement un « Évangile vivant », porteur d'une « riche

spiritualité populaire » et « grande œuvre d'art ». Il a ajouté : « Je souhaite que ne se perde pas » la crèche, puisse être « redécouverte » là où elle serait « tombée ».

## Une sorte d'anniversaire

En signant cette lettre, ce lieu historique et catholique, le pape a donné naissance à une crèche vivante, aussi être une sorte d'« anniversaire » ambiante et « festive ». Au bruit, elle est « la prière » ; contre

# Les crèches du temple laïque entrent en scène Lutte contre les crèches de Noël

En public, les activistes de la loi de 1905 diffusent un vade-mecum sur les actions à mener

en Auvergne-Rhône-Alpes s'ap-  
te à mettre en place une crèche de  
dans le hall du conseil régional.  
bord retoquée par le tribunal admini-  
stratif, l'installation avait été autori-  
sée en 2017, le président Laurent  
qui avait pris soin de mettre en  
valeur les métiers d'art et les traditions

santonnières régionales. « Si c'est une  
exposition, ça va! tranche Christian  
Eyschen. On n'est pas des maniaques. »

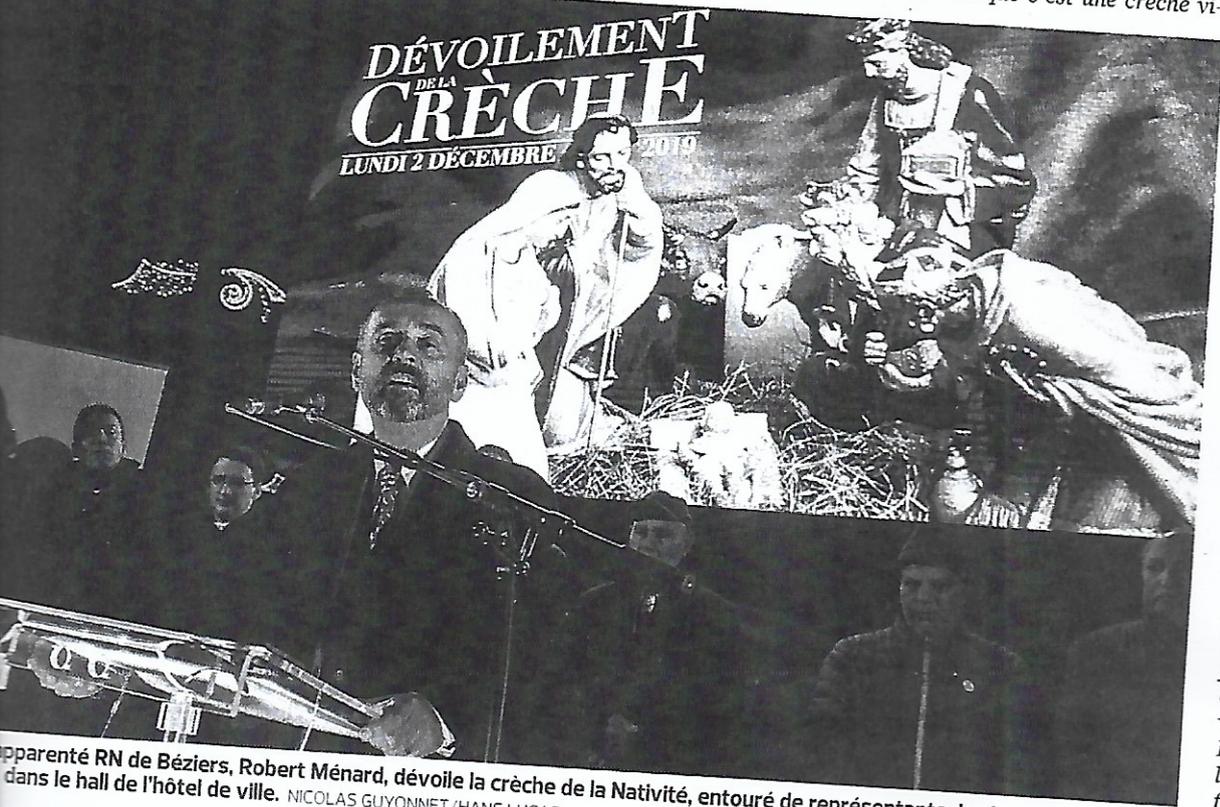
À Toulouse, c'est une crèche vivante  
qui indispose certains. Elle se tiendra  
pour la septième année consécutive, sa-  
medì prochain: « Tout l'après-midi, une  
quarantaine d'enfants et quelques adultes

entourés d'animaux se relayeront place  
Saint-Georges pour chanter et jouer des  
tableaux de Noël », raconte Erwan  
Demolins, de l'association Vivre Noël  
Autrement. Une « manifestation publi-  
que » autorisée par la mairie, qui ne  
subventionne pas l'association. « Le  
problème, c'est que c'est une crèche vi-

vante, qui veut "raconter la vraie  
de Noël", donc, pour eux, la nais-  
sance de Jésus-Christ, fait remarquer Pie-  
ton, doctorant en droit public, spé-  
cialiste des questions de laïcité. Ce n'est  
conforme à la loi de 1905. D'ailleurs,  
trois ans, en marge de cet événement,  
personne avait distribué les horai-  
ers de messes. Et le maire, Jean-Luc Mo-  
rès, accepterait-il que l'histoire de Mo-  
soit racontée sur la place du Capito-  
le pendant l'Aïd? » Certes, « c'est dans  
l'espace public, mais ce ne sont pas nos  
des prières de rue! réplique Erwa-  
n Demolins. Notre événement n'est pas  
pour revendiquer quoi que ce soit. Il  
il y a des choses bien plus graves  
dans l'actualité... »

Pour le père Laurent Stalla-  
dillon, qui dirige le service pour les  
professionnels de l'information (SPI)  
dans un contexte social tendu de cette fin d'année,  
va éclipser les polémiques sur la laïcité.  
« On ne tolère plus l'expression du ma-  
rquis de la religion, regrette-t-il to-  
jours. Bientôt, on s'élèvera contre les  
des carrefours ou même les églises  
des villages... La société française a conçu  
une forme d'aversion pour le christianisme  
qu'on a du mal à admettre. » Président  
du Parti républicain solidariste, Laure-  
nce Taillade met cependant en garde :  
« Il faut être très rigoureux sur la distinc-  
tion entre les crèches qui représentent la Na-  
tivité et les santons qui incarnent la vie  
en Provence, insiste-t-elle. Car cela va de-  
venir le sens des islamistes, qui entretiennent  
un flou entre culturel et cultuel, avec l'objec-  
tif de nous imposer des rites ou des sym-  
boles contraires à nos principes. » ■

**DÉVOILEMENT  
DE LA  
CRÈCHE  
LUNDI 2 DÉCEMBRE 2019**



Robert Ménard, apparenté RN de Béziers, dévoile la crèche de la Nativité, entouré de représentants de cinq religions, dans le hall de l'hôtel de ville. NICOLAS GUYONNET/HANS LUCAS

## En public, entreprises... Le pape en veut « partout »

par JIM GUÉNOIS [jmguenois@lefigaro.fr](mailto:jmguenois@lefigaro.fr)

Le pape François, la crèche de Noël  
est une affaire sérieuse. Elle est même un  
enjeu d'angélisation qu'il convient de  
prendre en compte. Ce qu'il a fait, dimanche 1<sup>er</sup> dé-  
cembre, en se rendant dans la grotte de  
la Vierge, à une centaine de kilomètres au  
nord de Rome, où Saint François  
avait fait pour la première fois l'idée de  
la crèche vivante de Noël, le pape  
a signé une nouvelle lettre  
pastorale « Amabile Signum »,  
« merveilleuse », pour que l'Église  
continue de remettre, partout à l'honneur,

les crèches de Noël : dans les églises, dans  
les maisons mais aussi dans les lieux pu-  
blics ! C'est une « belle tradition », a insis-  
té François, elle a donc sa place sur « les  
lieux de travail, dans les écoles, les hôpi-  
taux, les prisons, sur les places publi-  
ques ». Car elle est un « signe » qui peut  
susciter « l'étonnement et l'émerveille-  
ment » tout en « annonçant », avec  
« simplicité et joie », le « mystère de l'in-  
carnation du Fils de Dieu ». Ce point fon-  
dateur du christianisme est un « événe-  
ment unique et extraordinaire qui a changé  
le cours de l'histoire », a-t-il souligné en  
disant que la crèche est non seulement un  
« Évangile vivant », porteur d'une « riche

spiritualité populaire », mais aussi une  
« grande œuvre d'évangélisation ». Aussi  
d'ajouter : « Je souhaite que cette pratique  
ne se perde pas » de façon à ce qu'elle  
puisse être « redécouverte et revitalisée »  
là où elle serait « tombée en désuétude ».

### Une sorte d'antidote

En signant cette lettre apostolique dans  
ce lieu historique de la spiritualité fran-  
ciscaine, le pape a expliqué que la pré-  
sence d'une crèche, où qu'elle soit, peut  
aussi être une sorte d'antidote à la « frê-  
nesie » ambiante mais aussi à la « tristes-  
se ». Au bruit, elle oppose « le silence et  
la prière » ; contre l'accablement, elle

offre « la contemplation de la beauté du  
visage de l'Enfant Jésus, le fils de Dieu né  
dans la pauvreté d'une étable ». François  
achève sa lettre par le sens profond de  
cette coutume populaire chrétienne :  
« Dieu se présente ainsi, dans un enfant,  
pour être accueilli dans nos bras. Dans la  
faiblesse et la fragilité, se cache son pou-  
voir qui crée et transforme tout. » Et ce  
« pouvoir de transformation » du chris-  
tianisme, conclut-il, est symbolisé par  
les bergers, le forgeron, le boulanger et le  
musicien qui représenteront tous « la sain-  
teté au quotidien, la joie d'accomplir les  
choses de la vie courante d'une manière  
extraordinaire ». ■

ents qui militent